

INVITATION PRESSE

Marennes, le 20 mai 2021

A l'écoute du poisson grogneur

Le maigre commun (*Argyrosomus regius*) est un poisson migrateur qui fréquente le golfe de Gascogne pour se diriger au printemps vers l'estuaire de la Gironde, la seule zone de reproduction connue en France. Les maigres reproducteurs se regroupent en grognant afin de frayer, à partir de fin mai jusqu'à début juillet. Ce poisson suscite un intérêt fort de la pêche maritime professionnelle et de loisir. L'enjeu pour le Parc naturel marin est de préserver cette ressource halieutique d'importance locale, en améliorant la connaissance et en impliquant les pêcheurs sur le respect de pratiques favorisant sa reproduction.



Pêche du maigre dans l'estuaire de la Gironde – © Ronan Lucas - OFB

Mieux connaître cette espèce

Pour améliorer la connaissance sur l'exploitation du maigre fréquentant les eaux du Parc et mieux le préserver, le Parc naturel marin s'est dans un premier temps associé à l'IFREMER afin de développer des indicateurs basés sur le poids et la taille des poissons capturés sur les dernières décennies, à partir de trois méthodes recommandées par le CIEM (Conseil International pour l'Exploration de la Mer).

Pour approfondir ces analyses, le Parc naturel marin s'est engagé auprès de l'IFREMER, l'AGLIA*, les comités des pêches et plusieurs organisations de producteurs au sein du projet ACOST (*Amélioration de la Connaissance sur les STOCKS du golfe de Gascogne*). Pendant 5 ans, des suivis seront menés sur quatre espèces du Golfe de Gascogne -le lieu jaune, le merlan, le rouget barbet et le maigre - afin d'évaluer les populations et d'assurer leur exploitation de façon durable. Ce projet aura, en partie, comme objectifs :

- d'établir l'aire de fréquentation de la population de maigre exploitée dans le Parc grâce à des marquages qui seront effectués au mois de juin ;
- d'évaluer le nombre de maigres adultes reproducteurs, à l'aide d'une méthode innovante basée sur

la génétique.

En parallèle de ce projet, le Parc s'intéresse aux pratiques de la pêche de loisir du maigre et réalise un diagnostic sur les différentes techniques de pêche utilisées, leurs périodes et les zones d'utilisation, le nombre de pratiquants par secteurs géographiques et l'évaluation du nombre de captures.



Fécondation artificielle des œufs de maigre menée à bord du bateau
© Ronan Lucas – OFB

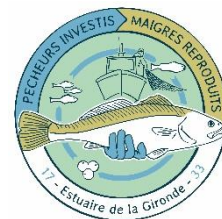
Des pêcheurs engagés « Pêcheurs investis, maigres reproduits »

Entre mai et juillet, les maigres sont capturés par les pêcheurs professionnels dont certains pratiquent une fécondation artificielle à bord des navires afin d'optimiser les chances de reproduction et augmenter le nombre d'œufs fécondés dans le milieu.

Pratiquée par quelques professionnels conscients de la nécessité de préserver le stock dans les années 1990, cette fécondation artificielle est aujourd'hui menée quasiment à chaque capture de reproducteurs. Cette démarche s'inscrit dans la mise en œuvre d'une gestion responsable et durable des populations de poissons exploitées.

Le projet REPROMAIGRE mené en 2019 par le Parc naturel marin, avec le concours de CAPENA*, a permis d'évaluer l'efficacité de cette technique dont le **taux moyen d'œufs fécondés observés a été de 77 %, et d'en préciser le protocole.**

Le Parc apporte son soutien aux comités des pêches de Charente-Maritime et de Gironde dans la mise en œuvre d'une charte de bonnes pratiques relative à la fécondation artificielle des maigres dans l'estuaire de la Gironde « Pêcheurs investis, maigres reproduits ». **Les pêcheurs signataires de cette charte s'engagent à respecter les recommandations et la méthodologie pour garantir la remise à l'eau d'un maximum d'œufs fécondés, et concourir à la gestion durable de la population de maigres dans les eaux du Parc.**



Le Parc vous invite à venir échanger sur ses projets et à la signature de la charte par les pêcheurs de l'estuaire, avant leur embarquement pour la pêche du maigre.

A cette occasion, les pêcheurs signataires de la charte recevront un kit pour réaliser la fécondation artificielle et être identifiés comme pêcheurs investis favorisant la reproduction du maigre.

RDV le mardi 25 mai, à 11h au Cabanon du dauphin vert, sur les quais du port de Mortagne-sur-Gironde.

Nous vous remercions de bien vouloir nous confirmer votre réponse par retour à :
cecile.barreaud@ofb.gouv.fr ou au 06 99 87 84 98

*AGLIA : Association du Grand Littoral Atlantique
CAPENA : Centre pour l'Aquaculture la Pêche et l'Environnement en Nouvelle-Aquitaine

Contact presse

Cécile Barreaud
Chargée de communication et de sensibilisation
06 99 87 84 98 – cecile.barreaud@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
3 rue Robert Etchebarne – 17320 Marennes
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr